



N° de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le **5 SEPTEMBRE 2023**, à 19h30, au Centre communautaire situé au 104, rue du Foyer, à laquelle séance sont présents Monsieur Richard Thibault, maire, et les conseillers suivants :

Siège #2 - Gaétan Roy
Siège #4 – Tonia Despont
Siège #5 – Michel Turcot

Absents :

Siège #1 – Guylaine Larochelle
Siège #3 – Samuel Roy
Siège #6 – Éric Trudel

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, maire. Est aussi présent Monsieur Frédéric Corneau, directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Roy, et résolu à l'unanimité ;

- QUE l'ordre du jour, tel que reproduit, soit et adopté.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

3.1 - Séance ordinaire du 8 août 2023;

4- MOT DU MAIRE

5- CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance / Résolutions d'appui - Municipalités / SAAQ;

5.2 Correspondance / Remerciements / Héma-Québec ;

5.3 Correspondance / Ligue de dards Saint-Raphaël ;

6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - ADMINISTRATION - GESTION DES SERVICES

7.1 Adoption / Dépenses / Août 2023 ;

7.2 Motion de félicitations / Équipe Camp de jour – Édition 2023 ;

7.3 Motion de félicitations / Organisation Barres-à-Jack – Édition 2023 ;

8- TRAVAUX PUBLICS – AQUEDUC-ÉGOUTS

8.1 Dépôt / Rapport / Directeur des travaux publics / Août 2023 ;

8.2 Adoption / Politique d'aliénation des immeubles municipaux ;

9- SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Dépôt / Rapport / Directeur du service d'incendie et de sécurité publique / Août 2023 ;

10- URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 Demande PIIA / 44 rue Principale ;

Formulaires d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

**2023-09
130**



N° de résolution
ou annotation

2023-09
131

10.2 Demande PIIA / 94 rue Principale ;

11 - VARIA
12 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 8 août 2023

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2023 fut remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de permettre d'en prendre connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Turcot, et résolu à l'unanimité ;

- QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2023 soit adopté et dispensé de lecture.

ADOPTÉE

4 - MOT DU MAIRE

Monsieur Richard Thibault, maire, procède à la lecture du mot du maire. Dans celui-ci, Monsieur le maire à évoquer les sujets suivants ;

- 1- Nouvelle coordonnatrice des loisirs ;
- 2- Mise en place et préparation du nouveau budget 2024 à venir ;
- 3- Lecture de la correspondance de M. Jean-Guy St-Pierre - Lac-aux-Canards

5 - CORRESPONDANCE

5.1 - Correspondance / Résolutions d'appui - Municipalité / SAAQ

Monsieur Frédéric Corneau, directeur général et greffier-trésorier, dépose au conseil la correspondance reçue de la part des Municipalités suivantes en lien avec la résolution #2023-06-93 demandant un appui à l'ensemble des Municipalités de Bellechasse concernant le rôle de mandataire unique de la SAAQ détenu par la Municipalité de Saint-Raphaël ;

- Municipalité de Saint-Malachie (Rés. #23-174) ;
- Municipalité d'Armagh (Rés. #2023-08-14) ;
- Paroisse de la Durantaye (Rés. #2023-08-110) ;
- Municipalité de Saint-Henri (Rés. #148-23) ;
- Municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (Rés. #120-2023) ;
- Municipalité de Beaumont (Rés. #2023-08-175) ;
- Municipalité de Honfleur (Rés. #23-3303) ;
- Municipalité de Saint-Gervais (Rés. #230807) ;
- Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland (Rés. #2023-08-18)

5.2 - Correspondance / Remerciements / Héma-Québec

Monsieur Frédéric Corneau, directeur général et greffier-trésorier, dépose au conseil une correspondance reçue de la part de « **Héma-Québec** », datée du



2023-09
132

N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (419) 693-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

2023-09
133

23 août 2023, remerciant la Municipalité pour sa collaboration dans la tenue de la dernière collecte de sang organisée au Centre communautaire de Saint-Raphaël.

5.3 - Correspondance / Ligue de dards Saint-Raphaël

ATTENDU la réception d'une correspondance reçue de la part de la « **Ligue de dards de Saint-Raphaël** », datée du 20 août 2023, au nom de Monsieur Michel Fradette et Monsieur Marc Roy ;

ATTENDU QUE la ligue demande au conseil municipal les modalités suivantes :

- L'utilisation gratuite du local à l'arrière du centre communautaire les vendredis de 18 :30 à 23 :00 de fin septembre à début mars ;
- Un endroit qui se verrouille pour laisser du matériel en lien avec la pratique de l'activité ;
- Une connexion internet filaire pour 3 appareils (un fil avec 3 branchements) ;
- Un contrat (preuve écrite d'utilisation du local, preuve d'assurance feu, vol vandalisme) pour répondre aux exigences de Ben Amusement.
- Une location gratuite de grande salle du Centre communautaire par année afin de tenir un tournoi inter-ligues ;

ATTENDU QUE les membres du conseil désirent que le public soit admis lors des soirées de la ligue ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Turcot, et résolu à l'unanimité ;

- D'ACCORDER à la « **Ligue de dards de Saint-Raphaël** », les demandes émises tel que décrites aux présentes ;
- D'AUTORISER Monsieur Frédéric Corneau, directeur général et greffier-trésorier, à signer une entente au nom de la Municipalité avec la ligue établissant les demandes ci-haut énumérées.

ADOPTÉE

6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Une première période de questions, d'une durée de quinze (15) minutes, est tenue à l'intention des citoyens et des citoyennes

Questions :

- 1- Déneigement de la Route Rémillard ;
- 2- Article 6.2 - Règlement #2022-226, application du règlement ;
- 3- Formation du comité Lac-aux-Canards ;
- 4- Dépôt au conseil d'une pétition de la part de M. Roland Guillemette, M. Daniel Giroux et M. Martin Dion concernant le règlement #2022-226 et une demande de modification de celui-ci afin de rendre conforme le déneigement des chemins identifiés à l'annexe F (Chemins exclus de l'entretien d'hiver) ;
- 5- Licenses pour animaux ;
- 6- Projets à venir concernant le développement de St-Raphaël ;
- 7- Lac-aux-Canards - Comité ;
- 8- Demande de renseignements concernant la pose d'une signalisation (cul-de-sac).

7 - ADMINISTRATION - GESTION DES SERVICES

7.1 - Adoption / Comptes / Juillet 2023



N° de résolution
ou annotation

2023-09
134

ATTENDU QU'une copie de la liste des comptes du mois d'août 2023 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Tonia Despont, résolu à l'unanimité ;

- D'ACCEPTER la liste des comptes du mois d'août 2023 au montant de 269 908,78 \$

ADOPTÉE

7.2 - Motion de félicitations / Équipe Camp de jour - Édition 2023

CONSIDÉRANT la réussite de la mise en place et la tenue du camp de jour pour l'été 2023 ;

CONSIDÉRANT la très grande satisfaction des jeunes participants et de leurs parents de par l'excellent travail des monitrices présentent tout au long de l'été;

CONSIDÉRANT QUE de par leur ingéniosité, leur dévouement et leur savoir-faire, elles ont su, au moyen d'activités diversifiés et amusantes, garder l'intérêt des jeunes inscrits, leur garantissant un bel été ;

CONSIDÉRANT l'excellent travail de Madame Valérie Bergeron, adjointe de direction, à titre de responsable intérimaire du camp de jour pour la Municipalité, sans qui l'organisation du camp de jour aurait été excessivement compromise pour l'édition 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Roy, et résolu à l'unanimité ;

- DE FÉLICITER l'ensemble de l'équipe du camp de jour - édition 2023 pour leur excellent travail dont voici les noms :
 - Alycia Chabot (Monitrice en chef) ;
 - Jasmine Guay ;
 - Émy Latulippe ;
 - Maryannie Poliquin ;
 - Jade Gourdes ;
 - Maryka Tanguay ;
 - Stéphanie Plamondon ;
 - Mégan Rémillard.

ADOPTÉE

2023-09
135

7.3 - Motion de félicitation / Organisation Barres-à-Jack - Édition 2023

ATTENDU la tenue du Festival des Barres-à-Jack les 11 et 12 août dernier à St-Raphaël ;

ATTENDU QUE la Municipalité est un fier partenaire de l'évènement depuis plusieurs années ;

ATTENDU la très grande réussite de l'évènement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Tonia Despont, et résolu à l'unanimité ;

- DE FÉLICITER chaleureusement l'ensemble des bénévoles, des membres du comité organisateur de l'évènement, des partenaires ainsi qu'à Madame Chantale Goupil, présidente de l'organisme des Barres-à-Jack pour son efficacité, sa rigueur et son grand sens de l'organisation.



N° de résolution
ou annotation

2023-09
136

Formulaires d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

2023-09
137

2023-09
138

ADOPTÉE

8 - TRAVAUX PUBLICS - AQUEDUC - ÉGOUTS

8.1 - Dépôt / Rapport du directeur du service voirie / Août 2023

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Frédéric Corneau, du rapport mensuel du mois d'août 2023 du directeur du service de voirie, monsieur Claude Morin.

8.2 - Adoption / Politique d'aliénation des immeubles municipaux

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Raphaël tient à améliorer les conditions d'affaires sur le territoire et à favoriser, en partenariat avec le milieu, le développement de la Municipalité dans le domaine du développement domiciliaire, en suscitant de nouveaux investissements et l'implantation de nouveaux résidents permanents ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Turcot, et résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER la politique d'aliénation des immeubles municipaux révisée annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 - Dépôt / Rapport du directeur du service d'incendie et de sécurité publique - Août 2023

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Frédéric Corneau, du rapport mensuel du mois d'août 2023 du directeur du service incendie et de la sécurité publique, monsieur Claude Morin.

10 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - Demande PIIA / 44 rue Principale

CONSIDÉRANT QU'une demande de PIIA s'avère nécessaire pour le 44, rue Principale, concernant les travaux suivants ;

- Peinturer la toiture de tôle du bâtiment principal et secondaire, initialement couleur métallique et actuellement de couleur rouille, en couleur noire ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), règlement no.2017-185 de la Municipalité de Saint-Raphaël ;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité consultatif d'urbanisme (CCU) obtenue lors du comité tenu le 1er septembre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Tonia Despont, résolu à l'unanimité ;

- D'ACCORDER la demande de PIIA concernant les travaux énumérés aux présentes, tel que présenté au comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 1er septembre 2023, pour le 44, rue Principale.

ADOPTÉE

10.2 - Demande PIIA / 94 rue Principale



N° de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QU'une demande de PIIA s'avère nécessaire pour le 94, rue Principale, concernant les travaux suivants ;

- Changement de plusieurs fenêtres en bois brun (actuellement pourries) par des fenêtres de PVC blanc ;
- Ajout de bardeau de cèdre comme revêtement du bâtiment complémentaire en cour arrière (actuellement en bloc de béton);

CONSIDÉRANT QUE cette demande est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), règlement no.2017-185 de la Municipalité de Saint-Raphaël ;

CONSIDÉRANT la recommandation majoritaire du comité consultatif d'urbanisme (CCU) obtenue lors du comité tenu le 1er septembre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Roy, résolu à l'unanimité ;

- D'ACCORDER la demande de PIIA concernant les travaux énumérés aux présentes, tel que présenté au comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 1er septembre 2023, pour le 94, rue Principale.

ADOPTÉE

11 - VARIA

- Aucun varia -

12 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions, d'une durée de quinze (15) minutes, est tenue à l'intention des citoyens et des citoyennes.

Questions :

- 1- Comité Lac-aux-Canards ;
- 2- Accident Lac-aux-Canards ;
- 3- Comptabilité - Visite des vérificateurs ;
- 4- Question sur les taxes à venir (2024) ;
- 5- Plainte - Urbanisme - Insalubrité ;
- 6- Comité Lac-aux-Canards

2023- 13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

09


139

Il est proposé par madame la conseillère Tonia Despont,

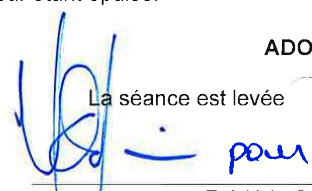
Et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ

La séance est levée à 19h42


Richard Thibault

Maire


Frédéric Gagnon
Directeur général, adjoint
trésor
*directeur général
par intérim*